



DESCRIPTION D'EMPLOI

Titre de l'emploi : Répartiteur.trice transport adapté et collectif

Durée : Permanent, temps plein

Service de la MRC : Transport

La MRC de La Rivière-du-Nord est un organisme supra municipal regroupant cinq municipalités de la région des Laurentides soit Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie.

Sommaire des responsabilités

Sous l'autorité de la coordonnatrice à la direction générale et aux finances, la personne a pour principale responsabilité d'effectuer les tâches reliées aux opérations du transport adapté et collectif pour les municipalités de Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte et Sainte-Sophie.

Ce poste est principalement du service à la clientèle.

Responsabilités principales

- Reçoit les appels téléphoniques, donne des explications aux citoyens concernant le processus du transport adapté et collectif ;
- Procède à l'élaboration des routes des transports afin de maintenir les coûts faibles;
- Procède quotidiennement à la vérification des transports disponibles chaque matin;
- Valide les cartes d'accès et prépare les envois par la poste, si nécessaire;
- Vérifie la facturation quotidienne et mensuelle;
- Vérifie, sur demande, les trajets GPS des chauffeurs de taxi pour validation;
- Rédige différents rapports;
- Exécute toutes autres tâches connexes à la demande de son supérieur.



Profil recherché

Facilité à entretenir des relations professionnelles avec les citoyens;

Compétences professionnelles recherchées : capacité d'écoute, de concentration, tout en ayant un bon niveau d'autonomie, rigueur, intégrité et sens de l'éthique;

Habilité démontrée à s'exprimer en français, oral et écrit (anglais un atout);

Maîtrise des outils informatiques issus de la suite Microsoft Office;

Connaissance du territoire de la MRC (un atout).

Formation

Détenir un DEP en secrétariat ou l'équivalent.

Expérience antérieure

Détenir un (1) an d'expérience dans un poste similaire.

Conditions de travail :

Entrée en fonction prévue en octobre 2025.

Poste syndiqué, classe 4 : Rémunération 2025 allant de 41 710 \$ à 50 410 \$.

Horaire de travail de 32,5 heures par semaine.

Bénéfices marginaux très compétitifs.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir **leur curriculum vitæ et une lettre d'intention** à madame Geneviève Bélanger, à gbelanger@mrcrdn.qc.ca **avant le 26 septembre 2025, à midi.**

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue.